Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 035-213502487-20260420-D2026_16-DE

Extrait du registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL	Délibération n° 2026/16
Séance du 20 avril 2026	

Nombre de Conseillers		Date de Convocation
En Exercice	11	
Présents	10	16 avril 2026
Votants	11	

L'an deux mil vingt-six, le 20 avril à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie située 2 rue Beau Soleil, en séance ordinaire, sous la présidence de M. René TRELLU, Maire.

	Présence / Absence excusée / Absence	Pouvoir à / Divers
M. René TRELLU, Maire	Présence	
M. Jean-Marie TASSEL, 1er adjoint	Présence	
Mme Carole CHAPPE, 2ème adjointe	Présence	
M. Quentin PERIAUX, 3ème adjoint	Présence	
M. Dominique BESNARD, conseiller municipal	Présence	
M. David CHARLES, conseiller municipal	Présence	
Mme Sabrina CHEVALIER, conseillère municipale	Présence	
Mme Andréa CATOIS, conseillère municipale	Absence excusée	Carole CHAPPE
Mme Tiphanie FLAUX, conseillère municipale	Présence	
M. Nicolas BATHELLIER, conseiller municipal	Présence	
Mme Christelle CLOAREC, conseillère municipale	Présence	

Secrétaire de Séance : Carole CHAPPE

OBJET : Election des membres de la CAO

Vu les dispositions des articles L. 1414-2 et L. 1411-5 du code général des collectivités territoriales, prévoyant que la commission d'appel d'offres d'une commune de moins de 3 500 habitants doit comporter, en plus du maire, président de droit, trois membres titulaires et trois membres suppléants élus au sein du conseil municipal à la représentation proportionnelle au plus fort reste,
Considérant la liste candidate :
- Liste A qui présente :
  Mme Sabrine CHEVALIER, M. David CHARLES, M. Quentin PERIAUX : membres titulaires
  M. Jean Marie TASSEL, Mme Carole CHAPPE, M. Dominique BESNARD : membres suppléants

Après avoir procédé aux opérations de vote, le dépouillement fait apparaître les résultats suivants :
- Nombre de conseillers en exercice : 11
- Nombre de votants : 11
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 0
- Suffrages exprimés : 11
- Majorité absolue : 6

La liste A : 11 voix

Sont ainsi déclarés élus, pour faire partie, avec M. TRELLU maire et président de droit, de la CAO à caractère permanent :
Mme Sabrine CHEVALIER, M. David CHARLES, M. Quentin PERIAUX : membres titulaires
M. Jean Marie TASSEL, Mme Carole CHAPPE, M. Dominique BESNARD : membres suppléants

Pour extrait certifié conforme au procès-verbal

Le Maire
M. René TRELLU

Le secrétaire de séance
Mme Carole CHAPPE